



Actu Banque

Novembre 2020

A la une de ce numéro : l'étude Pilier 3 !

Découvrez les pratiques en place au 31/12/2019 pour mieux anticiper les nouvelles exigences réglementaires d'informations qui entreront en vigueur le 30/06/2021.

Cette lettre d'information vous présente également :

1. Les développements réglementaires intervenus dans le secteur financier au niveau international, européen et français.
2. Une actualité spéciale « conformité »
3. Nos publications KPMG concernant le secteur bancaire.



« Pilier 3 : vers plus de transparence de l'information prudentielle »

a pour objectif de réaliser un état des lieux des pratiques actuelles en comparant les rapports Pilier 3 d'un panel de 17 banques européennes sur la base des informations publiées au 31 décembre 2019.



LIRE L'ÉTUDE

Fréquence Banque : à écouter très vite !

Au sommaire de [cette émission](#) :

- un tour d'horizon de l'actualité réglementaire bancaire : traitement prudentiel des logiciels, Brexit...



- Une présentation des points d'attention pour la clôture comptable 2020 par **Jean-François Dandé**, Associé Audit banque de KPMG et spécialiste des instruments financiers.



ÉCOUTEZ NOS ÉMISSIONS

1. Développements réglementaires

Révision des lignes directrices de l'EBA sur les politiques de rémunérations

L'EBA a lancé le 29 octobre 2020 une consultation publique dans le but de réviser ses lignes directrices sur les politiques de rémunérations. Cette révision tient compte des modifications introduites par la directive CRD V en matière de politiques de rémunération égalitaire entre les hommes et les femmes.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Prise en compte du risque de lutte contre le blanchiment dans le SREP

L'EBA a publié le 4 novembre 2020 un avis précisant la manière dont les autorités de surveillance prudentielle doivent considérer les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB-FT) dans le cadre du SREP.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Consultation publique de l'EBA sur les risques ESG

L'EBA a publié le 3 novembre 2020 un document de discussion sur la gestion et la surveillance des risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), visant à recueillir des commentaires en vue de la préparation de son rapport final sur le sujet.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

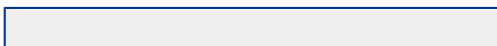
Publication du règlement européen relatif au financement participatif

Le règlement européen relatif aux prestataires européens de services de financement participatif pour les entrepreneurs a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 20 octobre 2020. Ce règlement crée un statut unique européen de prestataire de services de financement participatif soumis à l'agrément de l'autorité compétente ainsi que 2 nouvelles catégories d'investisseurs (les investisseurs avertis et non-avertis).

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Brexit : accélération du calendrier

Dans la perspective de la fin de la période de transition fixée au 31 décembre 2020, l'EBA rappelle aux établissements financiers concernés de finaliser l'exécution complète de leurs plans d'urgence conformément aux conditions décidées avec les autorités compétentes concernées



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Méthodologie des stress tests 2021

L'EBA a publié le 13 novembre 2020 les éléments méthodologiques (notes méthodologiques, orientations et version provisoire des templates) nécessaires à la réalisation de l'exercice de stress tests 2021 à l'échelle de l'Union Européenne.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Identification et communication des indicateurs d'importance systémique mondiale

L'EBA a publié le 4 novembre 2020 des versions révisées du projet de normes techniques de réglementation (RTS) et de ses orientations relatifs, respectivement, à l'identification et à la communication des indicateurs d'importance systémique mondiale.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

2. Conformité

Programme de travail 2021 de l'ESMA

L'ESMA a publié le 2 octobre son programme de travail 2021, qui définit ses priorités pour les 12 prochains mois, dans le cadre de sa mission visant à renforcer la protection des investisseurs et à promouvoir des marchés financiers stables et ordonnés.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Priorités de l'ESMA en matière d'information à prendre en compte lors de l'examen des rapports financiers annuels 2020 des sociétés cotées

L'ESMA a publié le 28 octobre sa déclaration publique annuelle sur les priorités communes européennes en matière d'application de la législation (Déclaration), qui définit les priorités que les responsables de l'application de la législation de l'EEE en matière d'information sur les entreprises prendront en compte lors de l'examen des rapports financiers annuels 2020 des sociétés cotées.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Lutte anti- blanchiment : rapport d'activité du GAFI

Le GAFI a publié son rapport d'activité annuel 2019-2020 sous sa présidence chinoise. Parmi les réalisations de cette année dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, figurent les mesures prises et le rapport publié en réponse à la situation du Covid-19, ainsi que les travaux sur les risques et les opportunités des nouvelles technologies telles que les actifs virtuels.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Lutte anti- blanchiment : réflexions du Forum ACPR-AMF Fintech

L'ACPR a publié le 7 octobre 2020 un rapport qui retrace les réflexions du groupe de travail mis en place dans le cadre du Forum ACPR-AMF Fintech, avec les acteurs de la place et les autorités publiques concernées, ayant pour objectif d'étudier l'application

des règles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur des cryptoactifs.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Lutte anti- blanchiment : prestataires de service en actifs numériques

Trois nouveaux prestataires de service en actifs numériques (PSAN) ont été enregistrés auprès de l'AMF depuis le 29 septembre 2020, ce qui porte leur total à cinq acteurs. Cet enregistrement est obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi PACTE pour les PSAN proposant des services de conservation d'actifs numériques et d'achat/vente d'actifs numériques contre des monnaies ayant cours légal.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Lutte contre la corruption

L'AFA a lancé le 16 octobre 2020 une consultation publique afin d'intégrer les acteurs économiques à la mise à jour des recommandations qui constituent le référentiel anticorruption et qui contribuent à la mise en œuvre des engagements internationaux de la France en matière de lutte contre les atteintes à la probité. Afin d'associer les acteurs concernés à l'élaboration de ces mesures, l'Agence a décidé d'engager une consultation publique.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Protection des investisseurs

L'AMF a publié le 1er octobre 2020 un dossier sur les obligations MIF 2 des prestataires de services d'investissement en matière d'évaluation des clients. Dans ce cadre, les clients complètent un questionnaire destiné à s'assurer que le produit ou le service envisagé correspond au profil de leurs clients. Lorsque les informations nécessaires ne sont pas obtenues, ainsi que l'illustre le dossier, les conséquences en résultant varient selon le service d'investissement dont il s'agit mais n'aboutissent pas au refus de transmettre l'ordre.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

Transparence des marchés

Le 23 septembre 2020, l'ESMA a publié une révision du règlement sur les abus de marché (MAR). Ce rapport est la première revue exhaustive du fonctionnement du MAR depuis sa mise en œuvre en 2016. Les recommandations sont soumises à la Commission européenne et devraient alimenter le rapport de révision du MAR.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#)

3. Publications

Performance trimestrielle des banques françaises au 30 septembre 2020

Cette publication présente les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et commente les événements significatifs de la période et l'information financière

associée.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Parité dans les banques : tendances et initiatives du secteur

Découvrez les résultats de notre première étude comparative sur la parité dans le secteur bancaire qui dresse un état des lieux des pratiques des 17 grandes banques européennes, réalisé à travers l'analyse de leurs rapports annuels 2019 et de leurs sites internet.

[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Contacts

[Fabrice Odent](#)

Associé Responsable
du secteur Banque
01.55.68.72.27

[Sylvie Miet](#)

Associée Responsable
du département Réglementaire Bancaire
01.55.68.74.49

[Stéphane Salabert](#)

Associé en charge
des sujets Conformité
01.55.68.73.39

kpmg.fr/mediasocial



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci après : [j'exerce mes droits](#)

Vous avez la possibilité de vous désabonner de nos communications en [cliquant ici](#)

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG .